

Les Dispositifs de la Formation Rémunérée

La formation professionnelle fait appel à divers intervenants économiques telles les entreprises, l'état, les régions, les collectivités territoriales, les hôpitaux.

les entreprises s'occupent de la formation de leurs salariés en accord avec l'Unédic (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce)

L'Etat et les régions s'occupent de la formation des demandeurs d'emploi longue durée et aussi les bénéficiaires des minima sociaux.

La région s'occupe surtout de la formation des jeunes de moins de 26 ans.

Les collectivités territoriales et les hôpitaux se charge de fournir de la formation continue.

Voici un schéma de ce dispositif:

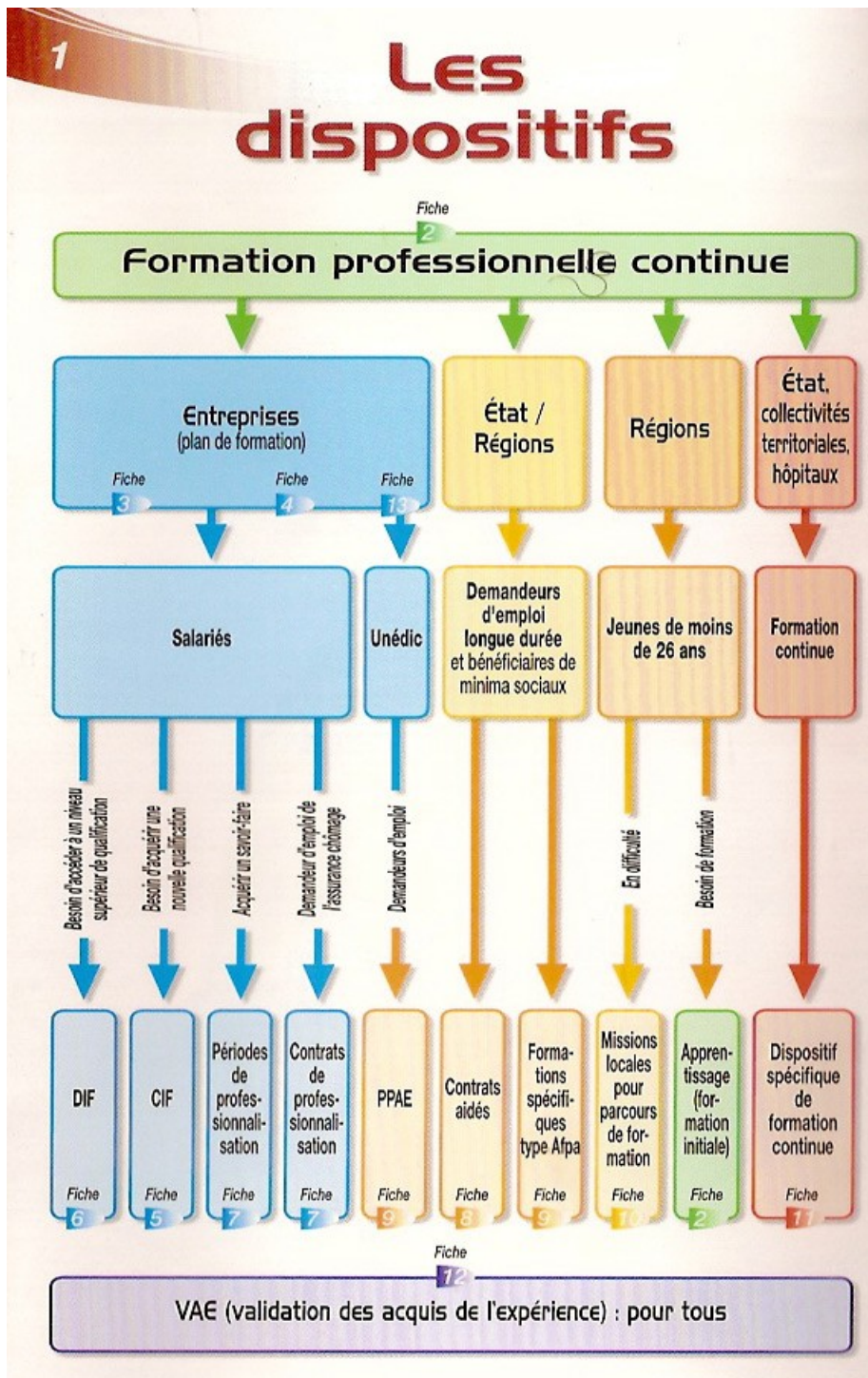


Illustration 1: les dispositifs de la formation rémunérée.

Un Bref Historique

-Au XVIII siècle commencèrent les premières réflexions sur l'éducation des Hommes au travail.

- En 1949 voit le jour L'AFPA
- En 1959 nait la loi Debré sur la promotion Sociale.
- En 1963 c'est la création du Fond national de l'Emploi (FNE)
- En 1966 et 1968 c'est la création du congé formation et d'un système de rémunération des stagiaires; la formation rémunérée voit le jour.
- En 1971 la loi du 16 juillet 1971 est ramanié par la loi du 4 mai 2004: l'on crée alors le système actuel de formation professionnelle continue.

Pour plus d'infos
www.formation-remuneree.net